



Escroquerie garagiste aide svp

Par **fred963963**, le **23/03/2011 à 23:22**

Bonjour à tous, rn rnJe vous expose mon problème : rn rnSuite à un accident avec mon véhicule, il a été déclaré véhicule économiquement irréparable (VEI). rnJ'ai racheté l'épave pour la faire réparer... rnCela se complique après : rn rnJ'ai confié la voiture à un garagiste/carrossier pour effectuer les réparations et s'occuper de l'expertise. Il m'avait dit qu'il faisait un devis mais qu'il fallait démonter avant. Après le démontage, il m'a réclamé des sous sans jamais faire de devis. Cela a commencé à 3000 pour finir à 9200 euros. Comme j'avais commencé à payer par la suite il réclamait toujours plus... Un véritable cercle vicieux.... rn rnLa facture se monte à plus de 9000 euros alors que le véhicule vaut 3000 euros à l'argus. Le prix de l'expert est inclus. rn rn3 jours après l'avoir récupéré, tous les témoins s'allument airbag, abs, esp et un gros bruit se fait entendre dans la roue. rn rnJe lui ramène le véhicule et après un temps indéfinissable, il me dit que le véhicule doit avoir encore 3000 euros de réparation supplémentaire. Il me dit que c'est une panne indépendante de l'accident. Je me renseigne chez le concessionnaire qui me dit que c'est une panne rarissime et qui est généralement du au genre d'accident que le véhicule a eu. rn rnEncore autre chose et le plus important, il m'a facturé l'expertise de remise en état. Et je viens d'apprendre que le véhicule n'a jamais été suivi par un expert. Il m'a répété depuis le début que l'expert ferait son travail etc etc... Le miroir aux allouettes.... rn rnRésultat : le véhicule est toujours en panne et il me réclame encore de l'argent. Aucun expert veut expertiser la voiture car pas de suivi. Il n'existe aucune garantie que le véhicule ne soit pas un danger public... Je ne peux même pas payer et récupérer le véhicule car en cas d'accident corporel, un expert m'a dit que mon véhicule peut-être mis en cause et donc payer à vie. Donc c'est très grave ! rn rnJ'ai tout payé. La seule chose que j'ai une facture de 9200 euros et le mention d'une expertise à 350 euros mais en réalité rien... rn rnEn plus j'ai racheté l'épave 1000 euros et j'ai encore 1000 euros bloqué chez l'assureur qui attend l'expertise.... J'arrive 11200 euros pour un véhicule qui vaut 3000 euros... rn rnUne histoire de dingue et je me demande s'il n'y a pas du pénal dans cette histoire. Car le fait de rouler avec un véhicule non expertisé a mis ma vie en danger... rn rnAvez vous eu un

cas similaire ?
Pouvez vous me donner un conseil ?
Je suis tellement dégouté que je désespère.
J'ai appelé un expert qui m'a dit de prévenir les fraudes et de faire une assignation....
Qu'en pensez vous ?
En vous remerciant de votre aide,